

Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **ARTHUN**  
Séance du : **29 juillet 2024**

**Nombre de conseillers**

- en exercice 14  
- présents 8  
- votants 8  
- absents 6  
- exclus 0

Date de convocation :  
16 juillet 2024  
Date d'affichage :  
16 juillet 2024

**Objet**

**3.6 Autres actes de gestion du domaine privé** : révision du règlement d'utilisation de la salle des fêtes

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf juillet à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Claude GARDE, Maire.

**Etaient présents** : Joël FLACHAT - Patrick FOURNEL - André FRANC - Jean-Claude GARDE - Gérald GONON - Jean-Gérard MERLE - Nelly PORTERON - Marie-Thérèse THEVENET.

**Absents** : Isabelle BECKER - Michaël DUMAS - Fabienne MERESSE - Damien PARET - Renaud PEURON - Véronique POYET.

**Secrétaire de séance** : Madame Marie-Thérèse THEVENET ;

Suite aux travaux de rénovation de la salle des fêtes, il est procédé à la révision complète du règlement de la salle des fêtes.

Monsieur le Maire donne lecture de tous les articles du règlement d'utilisation de la salle des fêtes.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le règlement d'utilisation de la salle des fêtes.**

Ont signé au registre

Pour extrait conforme,

Fait à ARTHUN, le 29 juillet 2024

Le Maire,

Jean-Claude GARDE



La secrétaire de séance

Marie-Thérèse THEVENET

A handwritten signature in dark ink, corresponding to the name Marie-Thérèse THEVENET mentioned in the text above.

Réception en Préfecture le \_\_\_\_\_

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200099-20240729-2024-07-29-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2024